

**PROCES-VERBAL  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 19 mai 2014**

L'an deux mil quatorze et le dix neuf mai, à dix neuf heures, les membres du Conseil Municipal, se sont réunis au lieu habituel de leurs séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur KAARSBERG Georges, Maire.

**PRESENTS** : MM : KAARSBERG Georges, BOUVIER Hélène, DETROYE Jean-Claude, BIZOT Jean-Yves, KAARSBERG Thierry, FOURCADE Jacques, MENESTREL Stéphane, PIERDON Michel, SAUVAGEOT Flavien, SAUVAGEOT Yves, DEFRAIN Josiane.

**ABSENTS** :

Mme BOUVIER Hélène a été élue secrétaire, conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Date de la convocation** : 12/05/2014

**Date d'affichage** : 23/05/2014

Le procès verbal de la dernière séance est lu et adopté

La séance est levée à 20h15

**Objet : DEVIS : ONF**

Le Conseil Municipal, après délibération, accepte le devis n° DEC-14-866013-00073539/22412 du 15 avril 2014, de l'ONF pour un montant de 1 560.04€ HT (mille cinq cent soixante euros quatre centimes), concernant les travaux sylvicoles, Parcelle 19 et 22.

Voté à l'unanimité

**Objet : DEVIS : LAPORTE**

Le Conseil Municipal, après délibération, accepte la proposition de prix de la société « La Porte » de Vandéville (88000), comme suit :

Parcelle 20 : 8€ /m3 HT

Chablis : 8.90€ /m3 HT

Câblage bois de lisère : 80€ /heure HT

Voté à l'unanimité

**Objet : Indemnités allouées au comptable du trésor**

Le Conseil Municipal, après délibération, accepte de verser les indemnités de conseil et de confection du budget, pour un montant brut de 183.20€, à M. DIEU Laurent, trésorier de Lamarche, concernant la période du 1<sup>er</sup> janvier 2014 au 31 août 2014.

Voté à l'unanimité

**Objet : SUBVENTION : EHPAD**

Le Conseil Municipal, après délibération, accepte de verser une subvention de 50€ (cinquante euros) à l'association « au petit bonheur des résidents » de l'EHPAD Lamarche / Martigny.

Voté à l'unanimité